

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 25 juillet 2024

Mise à jour de la tablette ZEBRA à la suite d'un dépassement de la valeur limite de DAS

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour par la société ZEBRA de la tablette ET45CA, afin de respecter la valeur limite de DAS localisé « membre ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé les débits d'absorption spécifique (DAS) de la tablette ZEBRA ET45CA. Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de cette tablette aux exigences européennes relatives au DAS. Ces exigences impliquent que les terminaux respectent une valeur limite réglementaire de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » évalué au contact du corps.

Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant cette limite.

En application du II bis de l'article L. 43 du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a mis en demeure la société ZEBRA responsable de la mise sur le marché de cette tablette, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin aux non-conformités constatées sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

La société ZEBRA a pris la décision de réduire la puissance de ses terminaux déjà commercialisés via une mise à jour logicielle.

L'ANFR a contrôlé l'efficacité des mesures correctives. Ces évolutions permettent de rendre le DAS localisé « membre » conforme à la limite réglementaire de 4 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux équipements correspondants, dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi).

Tablette Zebra ET45CA

	Limite	Valeur initiale	Valeur mise à jour
Version du système		11-13-14.00	13-28-24.00
DAS « membre »	4 W/kg	4,586 W/kg	2,41 W/kg

L'ANFR invite les propriétaires de ces tablettes à vérifier qu'elles ont été mises à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Pour plus d'informations :

- [Publication des analyses de mesures DAS réalisées en 2022](#)
- [Tout savoir sur le DAS](#)
- [La vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des terminaux réalisés par l'ANFR **en open data sur notre site** : <https://data.anfr.fr>

Contact presse ANFR : presse@anfr.fr - tél. 07 86 20 11 33